



FICHE DE POSTE

Chargé(e) de mission PLUi / Urbanisme

I - DESCRIPTION DU POSTE :	
1 – METIER TERRITORIAL CORRESPONDANT	(Fiche métier CNFPT N°)
2 – CATEGORIE D'EMPLOI DE L'AGENT	Catégorie : A Filière : Administrative ou technique Cadre d'emploi : attaché ou ingénieur Statut : Titulaire ou contractuel
3 – POLE D'AFFECTATION DIRECTION D'AFFECTATION SERVICE D'AFFECTATION	Développement et cohésion du Territoire Urbanisme Planification
4 – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	Communauté d'Agglomération "Valenciennes Métropole" 2, Place de l'Hôpital Général - B.P. n° 60.227 59.305 - VALENCIENNES Cedex
5 – EFFECTIF DE LA DIRECTION OU DU SERVICE D'AFFECTATION	10 agents dans la direction
6 – RATTACHEMENT HIERARCHIQUE DIRECT	Responsable du service planification
7 - DUREE & REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL	Poste à temps complet
8 – CONDITIONS & SUJETIONS PARTICULIERES DU POSTE	Travail de bureau, déplacement fréquents sur le territoire. Horaires réguliers, avec amplitude variable en fonction des nécessités de service. Nombreux déplacements à l'échelle de l'agglomération (permis B indispensable). Participation à des réunions qui pourront se tenir en dehors du temps de travail et hors de la résidence administrative.
9 – FAMILLE DE POSTE	Famille 2
10 – GROUPE DE FONCTION RIFSEEP	A2
II – OBJET DU POSTE :	
<p><i>Au sein de la Direction de l'Urbanisme, et sous la responsabilité du Responsable Planification, vous contribuerez au pilotage des études de la Direction, à la mise en œuvre du PLU intercommunal et à ses procédures d'évolution en transversalité avec les services communautaires et les partenaires concernés. Vous assurerez une assistance technique dans le cadre de la collaboration avec les communes membres et un conseil en matière d'urbanisme prévisionnel (SCoT, PLUi...) et de prise en compte des risques.</i></p>	

III – CONTENU DU POSTE :																										
1 – MISSIONS PRINCIPALES & ACTIVITES DU POSTE	<p>Sous l'autorité du Responsable Planification :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer aux procédures d'évolution du PLUi et aux études annexes (environnementales, patrimoines...); ▪ Accompagner les communes dans leur collaboration à ces évolutions : information technique et juridique, pédagogie ; ▪ Assister les communes dans l'intégration des objectifs des documents cadres (SCoT, PLH, PDU, PPR, TVB, Contrat de Ville...), des lois (Climat et Résilience –ZAN-...) et dans la prise en compte des risques dans leurs projets d'aménagement ; ▪ Etre conseil en matière de sécurité juridique liée aux projets d'urbanisme. Accompagnement des instructeurs du service ADS dans l'interprétation des règles du PLUi. 																									
2 – EFFECTIF A ENCADRER (le cas échéant)	Aucun																									
3 – LIAISONS FONCTIONNELLES INTERNES & EXTERNES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Interne</u> : Relations régulières avec les agents de la Direction de l'Urbanisme et les autres Directions (Habitat, Renouvellement Urbain, Foncier, Développement Economique, Environnement...). ▪ <u>Externe</u> : Contact direct avec les communes, les autres collectivités, les services déconcentrés de l'Etat, les acteurs ressources du territoire ... 																									
4 – MOYENS MIS À DISPOSITION	Matériel micro-informatique et de télécommunication. Presse spécialisée. Logiciel de SIG.																									
5 – EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE																										
IV – COMPETENCES REQUISES :																										
1 – FORMATION – CONNAISSANCES THEORIQUES (Professionnelles & Développement du savoir-faire)	<p>BAC+5 en urbanisme/aménagement et expérience dans un poste similaire souhaitée ; Connaissance approfondie de l'Urbanisme prévisionnel et réglementaire ; Maîtrise des techniques de communication, de négociation, d'expression graphique et de visualisation de projets ; Connaissances pratiques de logiciels de cartographie.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;"></th> <th style="width: 12.5%;">Connaissance</th> <th style="width: 12.5%;">Pratique</th> <th style="width: 12.5%;">Maîtrise</th> <th style="width: 12.5%;">Expertise</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: left;"><u>Capacités requises :</u> Urbanisme prévisionnel et réglementaire</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>Aménagement du territoire</td> <td></td> <td></td> <td>•</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Collectivités territoriales & de leur environnement</td> <td></td> <td>•</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Techniques d'expression</td> <td></td> <td></td> <td>•</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Connaissance	Pratique	Maîtrise	Expertise	<u>Capacités requises :</u> Urbanisme prévisionnel et réglementaire				•	Aménagement du territoire			•		Collectivités territoriales & de leur environnement		•			Techniques d'expression			•	
	Connaissance	Pratique	Maîtrise	Expertise																						
<u>Capacités requises :</u> Urbanisme prévisionnel et réglementaire				•																						
Aménagement du territoire			•																							
Collectivités territoriales & de leur environnement		•																								
Techniques d'expression			•																							

	graphique et de visualisation de projets				
	Techniques de communication & de négociation			•	
	Logiciels de cartographie		•		
2 – ORGANISATION PERSONNELLE – SAVOIR FAIRE	Qualité d'expression écrite et orale. Rigueur et méthode dans le travail.				
3 – RELATIONS HUMAINES – SAVOIR ETRE	Forte aptitude à l'écoute, la concertation et la communication.				
4 – MANAGEMENT - GESTION (d'équipe - de projets)	De projet.				

Fiche de poste validée par le Directeur le :

Signature :

Fiche de poste notifiée à l'agent le :

Signature de l'agent :